

**Tribune à destination de l'Allemagne**

Marie Agnès Strack Zimmermann

En tant qu'eurodéputée allemande, investie de la mission de défendre les intérêts des citoyens européens, je m'adresse aujourd'hui à l'Allemagne pour l'inviter à repenser son rôle dans le contexte géopolitique actuel. **Héritière d'une tradition d'attentisme qui a souvent servi la stabilité, et d'un atlantisme marqué par une volonté de coopération transatlantique, l'Allemagne se trouve aujourd'hui à un tournant.** Les défis auxquels nous faisons face appellent à une réorientation stratégique, à la fois ambitieuse et pragmatique, pour répondre pleinement aux enjeux européens et renforcer notre souveraineté collective.

**Bien que l'Allemagne figure parmi les pays ayant le plus soutenu l'Ukraine depuis le début du conflit, la pusillanimité du chancelier Olaf Scholz, notamment concernant la livraison des missiles Taurus à Kiev, suscite des interrogations.** Ces missiles à longue portée représentent un levier crucial non seulement pour renforcer le soutien militaire à l'Ukraine, mais également pour défendre la démocratie face à l'ambition impérialiste de Poutine. Pendant ce temps, les États-Unis, en approuvant cette livraison, démontrent une fois encore leur avance stratégique, mettant en lumière une Union européenne encore trop divisée pour agir d'une seule voix sur la scène internationale. Cette inertie, face à une Russie toujours plus agressive, ne peut perdurer sans risques majeurs pour la stabilité européenne.

La création d'une industrie de défense européenne relève d'une stratégie européenne à long terme, entretenue par le partage de compétence et l'ambition géopolitique. A travers le projet SCAF et le combat du futur MGCS, le couple franco-allemand tente de montrer l'exemple. Toutefois, la vision française d'autonomie stratégique se heurte malheureusement encore à la vision atlantiste de mon pays, l'Allemagne. **Si l'on sait les nombreux avantages que présentent les coopérations industrielles, l'Allemagne persiste dans l'importance du « retour géographique ».**

Ce repli national allemand est notamment perceptible dans le secteur spatial, illustré par la volonté du Gouvernement allemand de suspendre le projet de constellation de satellites européen Iris2, au motif qu'il serait trop favorable aux intérêts industriels français. Or, ce projet est fondamental pour préserver la souveraineté spatiale européenne.

De plus, le programme anti-missile « European Sky Shield » (ESSI) de l'Allemagne, lancé en octobre 2022 repose principalement sur des équipements israéliens et américains, sans concertation avec la France, alors que des solutions européennes comme le SAMP-T étaient disponibles.

L'attitude de l'Allemagne tend ainsi à accroître encore davantage la logique compétitive aux dépens de la logique coopérative.

En 2022, les dépenses militaires de Berlin ne représentaient que 1,46 % du PIB allemand. **Ayant pris acte d'un « changement d'époque » (« Zeitenwende »), l'Allemagne a tenu son objectif de porter à 2% du PIB le budget de la défense en 2024.** Je salue en cela son ambition d'amender l'article 7 pour un objectif d'au moins 2% du PIB et/ou d'une échéance plus rapprochée, que je partage.

**Toutefois, en l'état ses dépenses bénéficient surtout à ses fleurons industriels nationaux ou à l'industrie d'armement américaine.** Sa décision d'acquérir des F-35 auprès du constructeur américain Lockheed Martin en mars 2022 pour remplacer partiellement la vieille flotte de 85

Tornado, utilisés depuis quarante ans, dont le dernier doit être mis hors service au plus tard en 2030, complique les discussions autour du projet SCAF. Celle-ci par un atlantisme démesuré, réaffirme une fois de plus sa place de « **meilleur élève de l'OTAN** ».

L'Allemagne, comme la France et les autres Etats membres doivent impérativement **s'engager dans le chantier de la « dés-ITARISATION »**. Les entreprises européennes se retrouvent en effet face aux risques que leurs exportations soient bloquées par règlement ITAR américaine et chinoise. Cette norme extraterritoriale permet aux États-Unis de mettre son veto à tout projet d'exportation de matériel militaire comportant des composantes américaines. La France en a déjà fait les frais, par exemple lorsqu'en 2018, l'allié américain s'opposait à l'exportation de Rafale en Égypte au prétexte de la présence de composantes américaines dans les missiles Scalp embarqués.

Il convient ainsi de **relocaliser nos chaînes d'approvisionnements et de promouvoir, à rebours d'une préférence américaine, une véritable préférence européenne.**

